

Assemblée générale du 25 juin 2016 à Vallorbe

44 personnes sont présentes, plus le comité (au complet) et les invités.

Aumôniers : Antoinette Steiner, Marie-Laure Depreux, Lyne Gasser, Pierre-Olivier Heller.

Invités : Yvette Bourgeois, Jacques-André Galland, Daniel Rochat, Denis-Olivier Maillefer (député), Luigi Fiorito (président du conseil communal).

1.- Bienvenue

Yvette Fishman souhaite la bienvenue à chacun et chacun et déclare l'assemblée ouverte.

2.- PV de l'AG 2015

Le document se trouvait sur Internet. Le pv est approuvé à l'unanimité.

3.- Rapports statutaires

3.1. Rapport de la présidente

Yvette Bourgeois, présidente sortante, évoque le spectacle « Quai no 1 » (14 représentations jusqu'à ce jour) et l'expo photos qui l'accompagne. Le comité a tenu 11 séances en 2015, dont une journée complète. Deux départs au 31.12.15 : Jacques-André Galland et elle-même.

3.2. Accueil

Line-Claude Magnenat souligne le bel engagement de tous les bénévoles, 8 sont partis et ont été remplacés. Il y a toujours des fuites d'eau dans le module, les bénévoles sont équipés de gilets fluo, et les bénévoles se retrouvent une fois par mois pour leur formation. Trois familles ont accueilli des mineurs non-accompagnés.

3.3. Internet corner

Alain Cozian souligne l'enthousiasme des requérants pour ce service indispensable. Quand on est loin de chez soi, il est important de pouvoir communiquer. Les chiffres sont semblables à 2014. Le site internet a été remis à jour : 20'000 visites en 2015, et déjà 33'000 pour les 6 premiers mois de 2016.

3.4. Atelier bijoux

Deux séances ont été proposées en 2015 et tout le matériel offert par les dames responsables (Yvette Bourgeois).

3.5. Atelier enfants

Les bénévoles sont toujours en nombre suffisant (9). Souvent les mamans accompagnent les enfants (Lyne Gasser).

3.6. Visites culturelles

2 nouveaux bénévoles en 2015. Total : 9, c'est confortable (minimum 8) (Etienne Roulet).

3.7. Groupe gare

Le groupe s'est étoffé, mais le nouvel horaire CFF a tout chamboulé (Martha Favre).

3.8. Cabane des Rochats

Marie-Hélène Russi évoque une forte expérience, parfois éprouvante et déroutante, dans un local réduit (entre 20 et 80 personnes !). Belles fêtes du 1^{er} août et de Noël.

3.9. Information et recherche de fonds

Les retombées des tournées de Pie Tshibanda sont nombreuses (en 6 ans, plus de 100 représentations et 20'000 spectateurs). Le spectacle « Quai no 1 » a eu de la peine à démarrer mais s'améliore à chaque fois. Danilo Gay évoque aussi l'expo photos d'Esther Mariacher.

Margaux Détraz a effectué un stage de 11 mois (dans le cadre de ses études à Neuchâtel), pour mieux informer les requérants sur l'existence du SAJE. Difficile de mesurer l'impact. La suite sera assurée par Christelle Léo dès le 1^{er} août.

3.10. Trésorerie

Yvette Fishman (ancienne trésorière) remercie les donateurs fidèles. Le déficit d'exercice se monte à Fr. 2573.66.

M. Jean-Louis Mathys, vérificateur, donne le rapport de la commission. Les vérifications ont été faites, en contrôle par sondage, les comptes sont en conformité, tenus avec soin et exactitude. Trois suggestions sont faites : numéroter les pièces comptables, faire viser les factures à la présidente et justifier toute sortie d'argent par des quittances ou factures originales.

4.- Approbation des comptes et décharge

Les comptes 2015 sont approuvés et décharge est donnée à la trésorière et à la commission.

5.- Election des vérificateurs

M. Mathys se retire. MM. René Maillefer et Claude Bolliger sont prêts à continuer. Mme Huguette Galland accepte d'être suppléante. Tous trois sont élus par l'assemblée.

6.- Révision des statuts

Etienne Roulet explique les raisons de cette révision et commente les changements article par article.

La rédaction de l'art 4 (qualité de membres) n'est pas satisfaisante. Le comité est prié de proposer une nouvelle version en 2017.

Art. 10 : le comité « se répartit les fonctions à l'interne » plutôt que « se constitue lui-même ».

Art.12 (2^{ème} tiret): ajouter le SAJE.

Art. 14 (3^{ème} tiret) : enlever « offerts à l'association ».

Avec ces amendements, les nouveaux statuts sont approuvés et le comité applaudi.

7.- Démissions et élections

Yvette Bourgeois et Jacques-André Galland sont remerciés pour leur long et fidèle engagement à ARAVOH. Ils reçoivent un diplôme d'honneur et un cadeau. Une chorale ad hoc se produit.

Yvette Fishman est élue nouvelle présidente par acclamation, ainsi que le reste du comité (selon les nouveaux statuts, pour une durée de 4 ans).

8.- Rapport du SAJE

Mme Karin Povlakic rappelle le travail du SAJE. Une permanence est assurée aux Rochat. Les nouvelles procédures adoptées par le peuple seront appliquées en 2019.

9.- Rapport de l'aumônerie

Antoinette Steiner évoque le remplacement effectué par le pasteur Hugo Baier, très apprécié. En 2015 il y a eu beaucoup de variations de nombres et de provenances de requérants. Il y a aussi beaucoup de musulmans, et il est parfois difficile de trouver un lieu calme pour les entretiens. Une phrase a sauté à la fin du rapport écrit.

10.- Invités

M. Denis-Olivier Maillefer (député) évoque son interpellation au Grand Conseil sur l'avenir du CEP. La réponse du Conseil d'Etat n'apporte pas d'éléments nouveaux. Tout le monde soutient la position de Vallorbe et l'engagement d'ARAVOH est reconnu.

M. Luigi Fiorito (président du conseil communal) apporte les salutations de la Commune, et remercie ARAVOH pour son travail, au service de la paix, du respect humain et de l'écoute.

Le secrétaire : Etienne Roulet.